

# CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT

en gestion durable  
des forêts privées

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE



## CONTEXTE

Bien que les forêts privées ne couvrent que 14 % du territoire forestier productif du Québec, dans toutes les régions, elles structurent le paysage et l'organisation du territoire. Situées près des usines de transformation et des bassins de main-d'œuvre, elles bénéficient d'un réseau routier bien développé, autant d'atouts pour leur mise en valeur économique.

La possibilité annuelle de coupe des forêts privées représente d'ailleurs le tiers du total de la province. Les forêts privées possèdent également un riche potentiel écologique et récréatif. Tout comme ailleurs dans le monde, le territoire forestier privé québécois est morcelé. En effet, ces terres sont partagées entre 130 000 propriétaires.

Au cours des cinquante dernières années, le portrait des propriétaires forestiers s'est grandement transformé. Autrefois principalement détenu par des agriculteurs, le « boisé de ferme » remplissait des fonctions de subsistance et fournissait un revenu d'appoint. Aujourd'hui, le profil des propriétaires et leurs motivations à posséder un boisé se sont diversifiés. Les politiques destinées à encadrer la gestion des forêts privées ont également connu un développement important. De ces transformations est né le besoin de mieux connaître la réalité propre aux forêts privées et d'adapter la pratique des ingénieurs forestiers et des autres professionnels du territoire à celle-ci. C'est dans ce contexte et pour répondre à ces défis qu'est née l'idée de créer la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en gestion durable des forêts privées.

## OBJECTIFS

La mission de la CLE en gestion durable des forêts privées se divise en cinq objectifs qui visent à favoriser la gestion durable des forêts privées, en misant sur la formation de la relève et le développement des compétences.

- Bonifier l'offre de cours liée à l'aménagement durable des forêts privées;
- Créer des formules pédagogiques innovantes adaptées aux défis de l'aménagement durable des forêts privées;
- Améliorer les compétences en communication des étudiantes et étudiants en foresterie;
- Élaborer une offre de formation continue destinée aux intervenants travaillant sur le territoire forestier privé;
- Offrir aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs des occasions de formation à la recherche portant sur les grands enjeux de la forêt privée.



## TITULAIRE

Maude Flamand-Hubert est professeure adjointe à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et détentrice d'un diplôme de doctorat en cotutelle en développement régional (Université du Québec à Rimouski) et en histoire moderne et contemporaine (Université Sorbonne-Paris IV). Ses domaines de spécialité touchent aux aspects sociaux et culturels de la forêt et aux rapports entre société et environnement. Ses recherches portent plus précisément sur l'exploitation et l'appropriation des ressources naturelles, les représentations de la forêt et des milieux forestiers, les politiques publiques ainsi que l'histoire forestière, régionale et environnementale. Son profil multidisciplinaire favorisera l'atteinte des objectifs de cette CLE en misant sur la dimension humaine des forêts privées.

La CLE en gestion durable des forêts privées préconise l'approche territoriale pour comprendre les dynamiques propres à l'espace forestier privé. La démarche mise également sur l'interdisciplinarité et les partenariats afin d'assurer que la production des connaissances et le développement des compétences soient adaptés à la réalité propre au secteur forestier privé du Québec.



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## PARTENARIAT

La création de la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en gestion durable des forêts privées est rendue possible grâce au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dont l'engagement financier représente un montant total de 240 000 \$. De plus, la formation aux cycles supérieurs est soutenue grâce aux contributions de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, qui s'est engagée à investir un montant total de 125 000 \$, et de Domtar, dont l'appui financier est d'un montant total de 120 000 \$.

Ces contributions, auxquelles s'ajoute celle de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, ont permis le recrutement d'une ressource professorale en plus de soutenir les activités de la CLE. À terme, le salaire de cette nouvelle ressource professorale sera entièrement assumé par la Faculté.

Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

### CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et citoyennes et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées.

La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique que l'Université Laval a mis en place, en 2011, un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'établissement peuvent faire l'objet d'une CLE.

### Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Offrir un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeures et professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Offrir des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants et étudiantes sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



#### Pour information

Maude Flamand-Hubert, Ph. D.  
Professeure adjointe  
Pavillon Abitibi-Price, bureau 2145-E  
418 656-2131 poste 416435  
Maude.Flamand-Hubert@sbf.ulaval.ca

